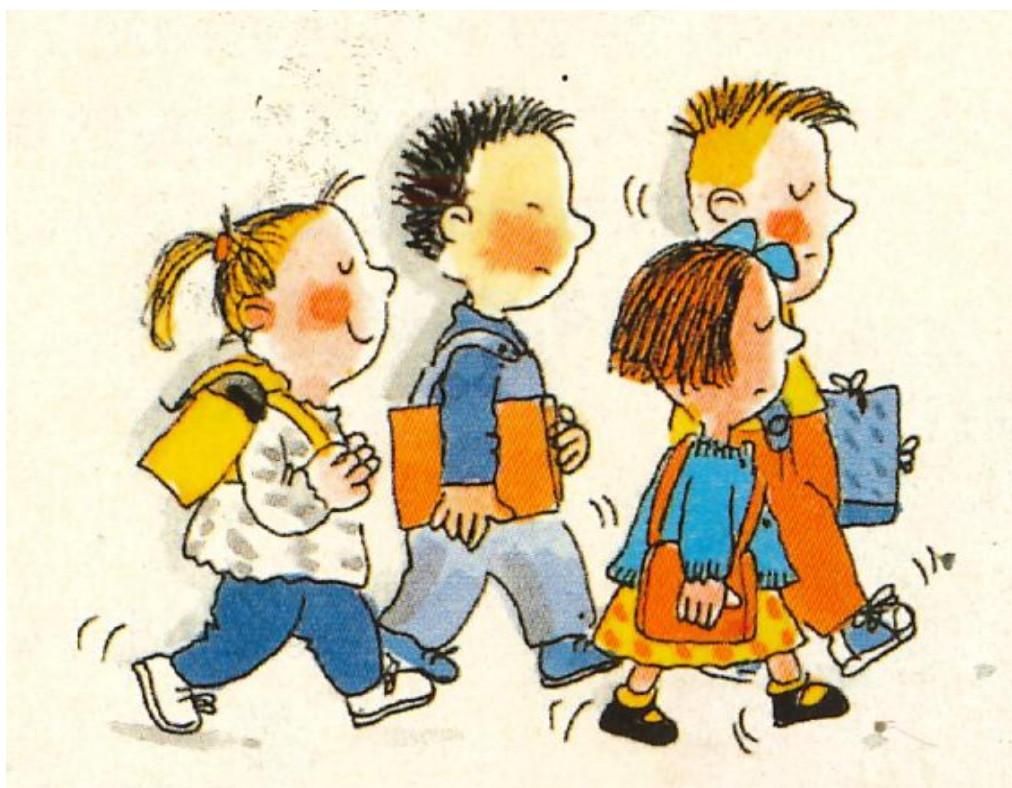




BIENVENUE A L'ÉCOLE MATERNELLE



Petit guide pratique pour vivre une bonne rentrée scolaire.

L'école est obligatoire à partir de la rentrée scolaire (septembre) de l'année où votre enfant fêtera ses 3 ans. Dans ce cas, votre enfant est en Petit Section (PS).

S'il est plus jeune votre enfant est accueilli en Toute Petite Section (TPS), en fonction des places disponibles.

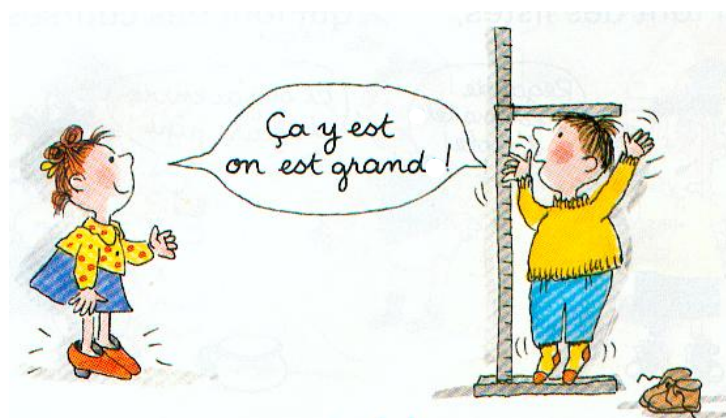
UNE RENTREE, ÇA SE PREPARE

L'entrée à l'école maternelle est une étape importante pour grandir. Votre enfant va quitter le doux cocon familial. Pour bien grandir, il a besoin d'apprendre à vivre avec les autres.

La première rentrée, c'est toujours une rupture, un moment où l'enfant va se détacher de sa famille, apprendre des choses nouvelles et différentes.

Encore faut-il y être prêt. **L'acquisition de la propreté est obligatoire** et l'abandon de la tétine est à prévoir si cela n'est pas fait.

Alors en avant ! Enfant et parents préparez-vous pour aborder sereinement la grande aventure de la petite école !



Parlez-lui de l'école, telle qu'elle est : « *Tu deviens grand, tu vas aller à l'école, tu vas dessiner, peindre, chanter, jouer...* » L'école n'est ni un enfer, ni un paradis...

Montrez-lui l'école quand vous passez tout près.

Montrez lui des photos d'enfants en activité sur le site de l'école (www.ecole-sacrecoeur-lepoiresurvie.fr)

- à ne plus avoir de tétine

Si vous travaillez tous les deux, prévoyez une solution de secours (assistante maternelle, grand-mère, voisine, ...). Les jours sans école sont nombreux : mercredi, petites et grandes vacances, sans compter les maladies de l'enfant légères ou longues.

MATERIEL A PREVOIR

Pour chaque enfant

A remettre à l'école pour le 02/07/2026 au plus tard

- ♦ Quatre photos d'identité (uniquement pour les enfants qui rentrent en septembre)
- ♦ Fiches de renseignements pour tous les enfants inscrits

A remettre à l'école le jour de la rentrée ou à la pré-rentrée « Zoom ta classe » :

- ♦ Des vêtements de rechange (slip, chaussettes, pantalon...) mis dans une poche marquée au nom de l'enfant.
- ♦ Un cartable, facile à ouvrir et assez grand pour contenir la pochette de correspondance et le doudou.
- ♦ Une boîte de mouchoirs et une de lingettes qui serviront aux enfants de la classe tout au long de l'année.
- ♦ Une timbale marquée au nom de l'enfant.
- ♦ Pour les PS (**enfants nés en 2023**), un porte-vues : de 160 vues (modèle avec couverture personnalisable)
- ♦ Pour les TPS, (**enfants nés en 2024**), un porte-vues de 60 vues ou 40 vues pour les rentrées prévues en février et mars.



Pour les enfants qui font la sieste à l'école

Si besoin :

- ♦ Un doudou (un seul).
- ♦ Une tétine dans une petite boîte marquée au nom de l'enfant (cf rubrique sieste), possible seulement jusqu'aux vacances de La Toussaint pour les enfants nés en 2023.
- ♦ Une petite couverture, un plaid ou un duvet enfant.

Ne pas apporter d'oreiller

TRES IMPORTANT :

Merci de **marquer au nom de l'enfant** tous les objets, vêtements apportés à l'école ainsi que ceux susceptibles d'être enlevés (gilet, manteau, pull, gants, bonnet, écharpe....) et de renvoyer le plus vite possible les vêtements marqués au nom de l'école.

ET LE MATIN DE LA RENTREE



→ **Il est conseillé** d'effectuer une rentrée en douceur en n'inscrivant votre enfant que le matin dans un premier temps (de quelques jours à quelques semaines en fonction de vos possibilités). Pour les TPS une première année en demi-journée facilite l'adaptation au rythme de l'école.

→ **Accompagnez-le** la première fois, c'est un grand jour ! Ecoutez sa journée en lui évitant la garderie.

→ **Prenez le temps** de l'écouter, de lui parler de la maîtresse, de l'installer, de lui montrer son porte-manteau...

→ **Acceptez les petites ou grosses larmes.** Expression normale de l'émotion, de la peur de l'inconnu, de l'angoisse de la séparation. Si elles coulent abondamment, elles sèchent souvent assez vite.

Mais vous, restez gais à tout prix !

→ **Ecoutez la séparation** mais ne partez pas en cachette. Vous pouvez dire : « *Je te laisse à la maîtresse, à tout à l'heure, je reviens te chercher...* »

→ A l'heure de la sortie, **soyez ponctuels** ; votre enfant sera impatient de vous retrouver.

LA VIE A



L'ÉCOLE

Vous trouverez ci-dessous quelques renseignements ou informations pratiques sur le fonctionnement de notre école. Respectez ces quelques consignes : vous permettrez à votre enfant, et à nous-mêmes, de passer une bonne année scolaire.

⇒ Les horaires :

Matinée : 9h à 12h

Après-midi : 13h15 à 16h30

- avant 8h45 : les enfants peuvent être accueillis en garderie.
- à partir de 8h45 : les enfants de la garderie sont accueillis dans la classe.
- à partir de 8 heures 50 et jusqu'à 9h 00 : l'accueil s'échelonne pour les autres enfants.
- aux heures de sortie : les parents attendent leurs enfants sur la cour.



⇒ La rentrée de septembre :

Afin d'optimiser la qualité de l'accueil, elle est réservée aux enfants de PS (nés en 2020). De plus, une rentrée décalée est organisée pour les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école. S'il est nouveau, votre enfant fera son premier jour d'école soit le lundi 4 septembre, soit le mardi 5 septembre. Il retrouvera le groupe classe au complet le jeudi 7 septembre.

⇒ Les rentrées en cours d'année pour les enfants nés en 2024 (TPS) :

Elles permettent aux plus jeunes d'entrer dans un groupe déjà constitué, qui a des habitudes de vie de classe. Une rentrée en cours d'année est donc mieux vécue. Ces rentrées font l'objet d'un temps de convivialité (chant, ronde...) Elles ne se feront qu'au retour des petites vacances, en janvier, février et mars avec des journées de décalage. Ceci permet au reste du groupe classe de ne pas être déstabilisé et de préparer l'accueil des nouveaux. Pour connaître les différentes dates de rentrée, veuillez vous référer à la fiche de renseignements.

Les enfants inscrits le sont pour des semaines complètes afin d'assurer un lien dans les activités vécues à l'école.

Les parents prennent contact avec l'enseignante la période précédant la rentrée de l'enfant pour lui permettre d'être mieux accueilli. Vous confirmez ainsi que l'enfant est bien prêt pour faire sa rentrée (propreté acquise). Nous fixons une date pour nous rencontrer et découvrir la classe avec votre enfant.

⇒ La pochette de liaison :

Une pochette transparente nominative sera fournie par l'école. Vous pourrez y glisser tous les petits mots permettant d'établir un lien entre la vie à la maison et la vie à l'école.

⇒ Le goûter :

Un atelier cuisine est proposé une fois par semaine. Cette activité est un temps d'apprentissages permettant de développer des compétences langagières, d'hygiène, de « vivre ensemble » et de découverte du goût.

⇒ Les anniversaires sont fêtés en classe, aucune friandise (bonbons) ne sera distribuée.

Les anniversaires seront regroupés et fêtés chaque mois. Un gâteau sera réalisé par les enfants dans le cadre de l'atelier cuisine puis partagé.

⇒ La sieste :

Pour être en bonne santé, pour bien grandir, pour bien apprendre, le sommeil est indispensable. A l'école maternelle, la sieste est une règle pour tous les enfants. Elle a lieu aussitôt après la cantine vers 12h45. Les enfants qui reviennent après avoir déjeuné chez eux sont accueillis à 13h. C'est un moment de calme et de détente privilégié. Chacun a son lit, chacun peut prendre son doudou.

La tétine est tolérée jusqu'aux vacances de La Toussaint pour les enfants de PS (2023). Il va sans dire que nous vous encourageons donc à le préparer à s'en séparer **avant** sa rentrée à l'école. Pour des raisons d'hygiène, seuls les enfants propres sont acceptés à la sieste, nous ne mettons pas de couche.

Pour les enfants scolarisés le matin, le passage à la journée pourra se faire uniquement au retour des vacances, ceci afin de faciliter la gestion des salles de sieste. Il conviendra d'en parler avant à l'enseignante qui donnera son avis.



⇒ Votre enfant est malade ?

Bien-sûr, gardez-le ou faites-le garder. Nous ne pouvons pas accepter un enfant fiévreux ou présentant un risque de contagion. Merci de nous prévenir. A son retour en classe, il devra être

bien rétabli car il participera à toutes les activités de classe (motricité, récréations, promenades ...)

En cas de maladie contagieuse, respectez les délais de non-contagion. L'école maternelle étant obligatoire à partir de 3 ans, un justificatif d'absence est demandé.

Par souci de sécurité, les médicaments ne doivent pas être confiés à l'école sauf cas de traitements urgents dûment prescrits par le médecin. En cas de besoin, vous devrez donc demander à votre médecin d'établir la prescription en fonction de la présence de votre enfant à l'école (matin, soir ou matin, 17h).

⇒ Quelques règles d'or à respecter :

- Pour faciliter son autonomie, nous vous demandons de bien vouloir, dans la mesure du possible, éviter bretelles et salopette...Les pantalons avec élastique à la taille sont les plus pratiques pour aller aux toilettes. Et les vêtements avec des poches c'est tellement plus pratique aussi pour mettre un mouchoir !

- En arrivant à l'école le matin, votre enfant pourra

⇒ déposer son cartable après l'avoir vidé

⇒ ranger à l'emplacement indiqué : carte de présence, pochette de liaison, album de vie...

- Pour les informations ponctuelles (ex : Pierre mangera à la cantine ce midi ou ira à la garderie ce soir...), vous voudrez bien les écrire sur une feuille libre que vous glisserez dans la pochette ou les envoyer par le biais de la messagerie EDUCARTABLE (les codes d'accès vous seront donnés à la rentrée).

- Respectez le travail que votre enfant rapporte : un petit dessin sur une feuille froissée représente beaucoup pour l'enfant.

- N'hésitez pas à venir nous parler. Nous sommes à votre disposition pour répondre aux questions que vous vous posez, pour faire des petits bilans sur la scolarité de votre enfant. En effet, en prenant un rendez-vous dans l'année pour échanger avec la maîtresse, vous permettez à votre enfant de valoriser sa posture d'élève ainsi que le lien qui existe entre vous et l'école.

